

Jean-Pierre Obin

L'évolution du métier d'enseignant

Interview pour le SE-UNSA

Si le socle est l'objectif de l'école fondamentale, est-ce que le découpage en temps-matières et en disciplines-enseignants reste pertinent ?

Bernard Desclaux - directeur de CIO

On appelle école fondamentale l'école obligatoire du CP à la 3ème, on s'aperçoit d'une manière empirique que le passage brutal du CM2 à la 6ème défavorise profondément les élèves des classes populaires. L'idée de l'école fondamentale ce n'est pas simplement de rapprocher administrativement l'école primaire du collège, c'est l'idée d'une continuité des savoirs, des apprentissages, qui fait passer progressivement des savoirs instrumentaux à des savoirs culturels, et donc d'un maître polyvalent à un maître monovalent. La question de la formation et du statut des enseignants est une question corollaire. Je n'ai pas de religion faite sur la question du statut. Ce n'est certainement pas celle qui structure les réformes de l'école et du collège, mais plutôt une conséquence à terme d'une évolution qu'il faudrait faire de manière pragmatique.

Pour ce qui est du Socle Commun, c'est une idée très intéressante parce qu'en fait elle revient sur la grande réforme de 1975 du collège unique. Giscard d'Estaing était persuadé qu'il devait se faire non pas sur la base la plus ambitieuse (le Secondaire), mais sur la base de l'enseignement qui était suivi par le plus grand nombre (le Primaire supérieur), et il a eu le malheur de parler de "SMIC culturel", et là évidemment, la droite, le SNES et les lobbies disciplinaires ont centré leur tir d'artillerie sur cette maladresse et on a fait la fusion sur la base la plus élitiste. Donc historiquement le socle revient sur la même idée qu'il y a des savoirs qui doivent être communs à tous les élèves en fin de 3ème.

Sur la manière de faire le Socle et sur son contenu je suis assez critique parce que je me pose deux questions : la première c'est s'agit-il vraiment d'un socle ? C'est-à-dire des savoirs que la quasi-totalité des élèves sont susceptibles d'acquérir en fin de 3ème. N'a-t-on pas été trop ambitieux ? Et puis la deuxième question : n'a-t-on pas trop chargé la barque en mettant dans le socle à la fois des compétences et des connaissances, en ajoutant un second objectif : faire passer de la pédagogie par objectifs à l'approche par compétences ; c'est une rupture importante ! On sait pour avoir des évaluations dans certains pays que ce type de modification ne se fait pas sans des formations lourdes des enseignants et un suivi important pour remédier aux dérives. L'effet dans les pays observés est une bureaucratisation terrible du métier, où l'enseignant passe son temps à remplir des livrets et à cocher des cases, plutôt qu'à donner du sens à son enseignement. Je serais donc pour revenir aux fondamentaux du socle : les savoirs de base que tous les élèves sont susceptibles d'acquérir raisonnablement.

Les enseignants du second degré sont très attachés à leur discipline. Comment concilier cet attachement et la nécessaire évolution du métier ? Frégate - prof H-G en lycée

L'échec de la réforme de la formation des enseignants a été souligné récemment d'une manière très claire par la Cour des Comptes. Pour autant on ne pourrait se satisfaire de revenir à l'état

antérieur. Ceci pour deux raisons : la première est que la formation des enseignants en France était principalement académique ce qui est en opposition avec la plupart des pays développés où les futurs enseignants acquièrent des savoir-faire professionnels tout au long de leur cursus universitaire. La deuxième, c'est la place du concours : un enseignant qui est recruté va directement enseigner, c'est une tradition dans le secondaire français mais pas du tout dans le primaire où l'on est passé de 3 ans à l'École Normale avant 1979 à plus rien aujourd'hui. Peut-être faudrait-il revoir l'ensemble de cette question de la formation initiale à l'aune de ce qui se passe chez nos voisins, s'inspirer d'une forme de continuité et de recrutement plus précoce. Évidemment, ça va coûter de l'argent, mais il faut bien voir que la réforme de la maîtrise a été faite précisément pour des raisons d'économies, dans une logique purement comptable dont la Cour des Comptes nous dit qu'elle n'a même pas réussi, car on n'avait pas calculé les coûts induits. En gros c'est une réforme qui revient à transférer aux universités et aux familles, le coût d'une ou deux années de formation supplémentaires. On ne peut pas dire que ce soit franchement satisfaisant...

La question du travail en équipe au sein d'une équipe pédagogique, de l'animation au sein d'un établissement est-elle suffisamment étudiée, travaillée dans le cadre de ce qu'il reste de formation ? François Méroth - parent

Qu'y-a-t-il derrière ce terme devenu banal d'"équipes" ? D'abord une définition juridique, inscrite dans le code de l'éducation, qui stipule que les enseignants travaillent en équipe de niveau et de discipline dans le second degré. Ce travail d'équipe est plus visible dans les établissements sous pression, dans l'enseignement prioritaire. On pourrait souhaiter qu'au niveau d'une école, d'un collège ou d'un lycée, il y ait davantage de travail collectif (terme préférable) : des réunions, des concertations, autour de projets, autour des progressions annuelles des élèves, qui rassembleraient les enseignants pour définir et harmoniser leurs rythmes et leurs méthodes. Ceci n'est possible que s'il y a un chef d'équipe. L'enjeu est de donner au directeur d'école et au chef d'établissement une véritable responsabilité pédagogique d'organisation du travail collectif. Cela passe par une nouvelle définition du métier. L'injonction au travail d'équipe à laquelle on assiste depuis quelques dizaines d'années est souvent rhétorique et ne se traduit pas souvent par une réelle augmentation de ces temps collectifs.

